

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	19 août 2025
Délibération N°	24
Date de la convocation	8 août 2025
Objet	7.3.3 Autorisations d'emprunts - Financement renouvellement de composants - Travaux de Gros entretien - Prêt La Banque Postale : 4 000 000 €

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Gilbert FOUILHE
Denis MAULANDI
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Christophe MORALES (pouvoir à MME BOUIDA)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER, (pouvoir à MME BOUIDA)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250819-20250819-24-DAF-DE
Date de télétransmission : 20/08/2025
Date de réception préfecture : 20/08/2025

Objet : 7.3.3 Autorisations d'emprunts – Financement renouvellement de composants-
Travaux de Gros entretien – Prêt La Banque Postale : 4 000 000€

Le 19 août 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président
ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à
compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22,
n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2 et n° AD/230625/H/2 du Conseil
Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la
nomination de ses 13 représentants

Considérant qu'un prêt d'un montant de 4 000 000€ doit être mobilisé auprès de La
Banque Postale pour assurer le financement des renouvellements de composants-
travaux de gros entretien et ce conformément à la lettre d'intention de financement
en date du 18 juillet 2025,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer
sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à solliciter auprès de la Banque Postale un emprunt
d'un montant de 4 000 000€ dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : Renouvellement de composants – travaux gros entretien
- Montant : 4 000 000 €
- Taux d'intérêt : Livret A + 0.7%
- Amortissement : linéaire
- Durée totale du prêt : 25 ans
- Commission d'engagement : 0.10% du montant du financement
- Périodicité : trimestrielle
- Versements de fonds : en une fois
- Date limite de déblocage : sous 3 mois
- Garantie : néant

ARTICLE 2 :

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer le contrat de prêt réglant les
conditions de ce prêt et les demandes de réalisation de fonds.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 19/08/2025 DFI-VM

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250819-20250819-24-DAF-DE
Date de télétransmission : 20/08/2025
Date de réception préfecture : 20/08/2025



A l'attention de M. Cyril SALAZARD

Affaire suivie par Céline ANTOINE
Tel : 07 85 15 12 05
Mail : celine.antoine@labanquepostale.fr

Le 18/07/2025

Objet : Proposition commerciale indicative

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en nous associant à la réalisation de votre projet.

Afin de répondre à vos besoins et objectifs exprimés, nous avons le plaisir de vous adresser une proposition de financement indicative à hauteur de 4 000 000,00 € dont vous trouverez ci-dessous les principales caractéristiques.

Cette proposition commerciale ne constitue en aucun cas un engagement ferme et définitif de La Banque Postale, qui reste notamment soumis à un examen préalable favorable de votre dossier et de la documentation contractuelle et à l'accord de notre Comité National des Risques et des Contreparties.

- Emprunteur : OPH HERAULT LOGEMENT (SIREN 273 400 010)
- Objet du financement : Gros entretien
- Montant du financement : 4 000 000,00 €
- Durée du financement : 25 ans

- Période de disponibilité : sous 4 mois
 - o Date de début : entrée en vigueur du contrat
 - o Date de fin : 01/11/2025

- Période d'amortissement :
 - o Amortissement : 25 ans
 - o Taux : Livret A préfixé + 0,70% l'an
 - o Base de calcul des intérêts : 30/360
 - o Profil d'amortissement : Amortissement constant
 - o Périodicité des échéances : Trimestrielle

- Remboursement anticipé total ou partiel possible à l'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité dégressive au taux de 0,50%

- Option de passage à taux fixe : Oui, possible à partir de la 3^e année d'amortissement et moyennant le paiement d'une commission de 0,30% appliquée sur le capital restant dû.



- Commission d'engagement : 0,10%
- Déblocage : En une fois sur le compte de versement
- Garanties : Non

Les conditions présentées ci-dessus sont valables 14 jours à compter de la date d'émission du présent document. En conséquence, à défaut de retour signé de votre part pendant ce délai, la présente proposition deviendra nulle et non avenue sauf accord express et écrit de notre part.

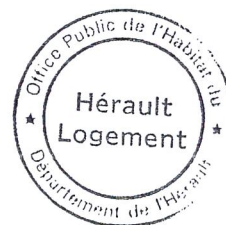
La Banque Postale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de cette proposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bon pour accord.

Gilles DUPONT
Directeur Général

le 30.07.2025



Conditions et tarifs des prestations financées :

<https://www.labanquepostale.fr/acteurs-economiques/footer/tarifs.html>

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	19 août 2025
Délibération N°	25
Date de la convocation	8 août 2025
Objet	7.10 - Divers - Clôture financière - 0433-11 Montpellier - Résidence Les Tonnelles

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Gilbert FOUILHE
Denis MAULANDI
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Christophe MORALES (pouvoir à MME BOUIDA)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER, (pouvoir à MME BOUIDA)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250819-20250819-24-DAF-DE
Date de télétransmission : 20/08/2025
Date de réception préfecture : 20/08/2025